

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2023

Le Maire, Patrick BONNEFON, ouvre la séance en informant le Conseil Municipal qu'il s'est rendu en Alsace comme prévu initialement ; une messe a été célébrée en l'honneur des 2 Maires disparus consécutivement en exercice. Les membres du Conseil Municipal ont observé une minute de silence en leur mémoire. Le séjour prévu cette année devrait être organisé aux alentours du 1<sup>er</sup> mai en 2024.

### Séchoir Aillac : tarifs de location :

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les tarifs suivants pour la saison 2023-2024 :

- Représentation ou spectacle organisé par une association : 150 € ; 100 € par représentation supplémentaire
- Représentation ou spectacle organisé par une boîte de production : 400 €
- Conférence ou séminaire en semaine : 100 € / journée ;
- Forfait ménage : 75 €

Des demandes de tarif préférentiel, de gratuité ou de mise à disposition pourront être adressées au Maire et seront examinées et décidées par le Conseil Municipal.

Subventions séjours scolaires : le Conseil Municipal vote à l'unanimité la participation de 50 € par élève pour 1 séjour scolaire organisé en juin 2023 par le collège la Boétie en Auvergne pour 2 élèves soit 100 €.

### Point sur les dossiers en cours

- Pôle ophtalmologique : le Maire informe le Conseil Municipal d'un rendez-vous avec un couple ophtalmologue et médecin généraliste espagnols qui s'est bien passé ; réunion avec les praticiens le samedi 06.05 pour mettre en place des soins coordonnés et obtenir des subventions de l'ARS.
- Tiers-lieu Aillac : travaux toujours en cours ; le Maire informe le Conseil Municipal de l'attribution d'une subvention de l'État de 117 000 € au titre de la DETR 2023.

### Questions diverses

- Courriers de remerciements d'associations diverses pour l'attribution de la subvention 2023
- Balade flambée le 23.08.2023 à Aillac organisée par la CCPF
- Bal swing le samedi 20 mai 2023 à partir de 20h30 sous la Halle paysanne
- Randonnée itinérante de la Grotte Chauvet jusqu'à la Grotte de Lascaux avec étape sur le territoire le 19 juin 2023.
- le Maire donne lecture d'un mail informant de dépôts sauvages de déchets verts à Aillac.
- Odyssée Dordonha : grand succès de cette manifestation ; bilan global estimé à 10 000 personnes sur tout le parcours.
- Commerçants de Carsac : ils demandent une modification de la déviation mise en place pour la fermeture du pont de Groléjac car la fréquentation a beaucoup diminué dans le bourg ; aides financières du Département mises en place.
- Cérémonies du 8 mai : à 11h00 à Carsac puis à 11h30 à Aillac, suivies d'un apéritif.
- Prochain Conseil Municipal prévu le 01.06.2023 reporté au Jeudi 29 juin 2023 à 18h30.

La séance est levée à 20h00